

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF

DELIBERATION n°52/2021

**OBJET : COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE LA CONCESSION
GrDF**

Conseillers en exercice :	27
Présents :	22
Excusés :	5
Pouvoirs :	3
Votants :	25

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 30 septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 24 septembre 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire, Emile BEZZONE, Martine LIPUMA, Christian GORACCI, Laurence MARGAILLAN, Pierre BRANCATO, Sylvie DAVILLER, Jean-François PIOVESANA, Adjoints, Mesdames, Messieurs, Jeannot MANCINI, Jean-Paul THIEULIN, Jean-Marie ROUAN, Joëlle BOUHELIER, Vincenzo MARCIANO, Daniel DIB, Christine VAUTRIN, Bruno DEPOORTERE, Olivia LEVINGSTON, Eric ROMAN, Céline VERSACE, Nadège ISOARDO, Caroline RICORD, Emilie GAGLIOLO, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Colette ZALMA, Patrick LECLERCQ, Lydie CHRETIENNOT, Stéphane GARAVAGNO, Sandrine BRUNET.

PROCURATIONS : Colette ZALMA qui a donné pouvoir à Jean-Marie ROUAN, Patrick LECLERCQ qui a donné pouvoir à Martine LIPUMA, Stéphane GARAVAGNO qui a donné pouvoir à Eric ROMAN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Emilie GAGLIOLO

Le Maire rappelle que la distribution de gaz naturel sur le territoire communal de Châteauneuf a été confiée à GrDF par un contrat de concession rendu exécutoire le 31 octobre 1990. Ce contrat a été renouvelé pour 30 ans au 1^{er} septembre 2017.

Le Maire informe les membres du Conseil qu'avec la loi de transition énergétique, les organismes de distribution de gaz naturel ont l'obligation de remettre un rapport annuel à leurs autorités délégantes.

Ce compte-rendu d'activité de la concession (CRAC), apporte des informations d'ordre technique, commercial et financier.

Monsieur le Maire énonce quelques chiffres clés de l'année 2020 :

261 clients (265 en 2019) ;
4 742 MWh de gaz acheminés ;
10,24 km de réseau de canalisations ;
57,3 k€ : investissements réalisés sur la concession.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire, entendu :

PREND ACTE des données du rapport annuel 2020 de la concession GrDF.

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le 6 OCT. 2021
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le 6 OCT. 2021

Pour extrait conforme,

Le Maire
Emmanuel DELMOTTE

